

MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA
SECURITE



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



**LA STRATEGIE
NATIONALE DE L'ETAT
CIVIL ET DE
L'IDENTIFICATION (SNECI)
ET
SA MISE EN OEUVRE**



Sommaire

1. Description du Contexte
2. Description de la SNECI
3. Description du cœur de la SNECI : le RNPP

1.

Description du Contexte

Situation de l'état civil

Au terme de **l'évaluation de l'état civil** actuel par **l'approche CVRS**, la **Côte d'Ivoire** a été classé comme étant « **faible** » dans la typologie des systèmes nationaux **d'enregistrement des faits d'état civil** en Afrique.

Sur le territoire de la République de Côte d'Ivoire, **24% des enfants de moins de 18 ans ne sont pas déclarés à l'état civil**. Selon Les données de routine du Ministère de l'Intérieur **54% des naissances enregistrées** de 2012 à 2014 ont été déclarées **grâce à des mécanismes dérogatoires** (loi spéciale, jugements supplétifs).

Les données ne sont ni centralisées ni agrégées, car elles demeurent là où elles ont été enregistrées.

Ecosystème de l'identification

La **situation actuelle de l'identification** en Côte d'Ivoire est loin d'être idéale. Au niveau macro, le **pays ne dispose pas** de certains des **registres importants** qui sont nécessaires à son développement.

Il n'existe pas, par exemple, de Registre national, ni de Registre des ménages, ni de Registre social (où seraient inscrits les potentiels bénéficiaires pauvres et vulnérables des programmes de protection sociale et de filets sociaux).

Plusieurs bases sectorielles sont actuellement en circulation et utilisées à des fins d'identification (ONI, CEI, CNAM, Passeport, visas, permis de conduire, etc.).

2.

Description de la SNECI

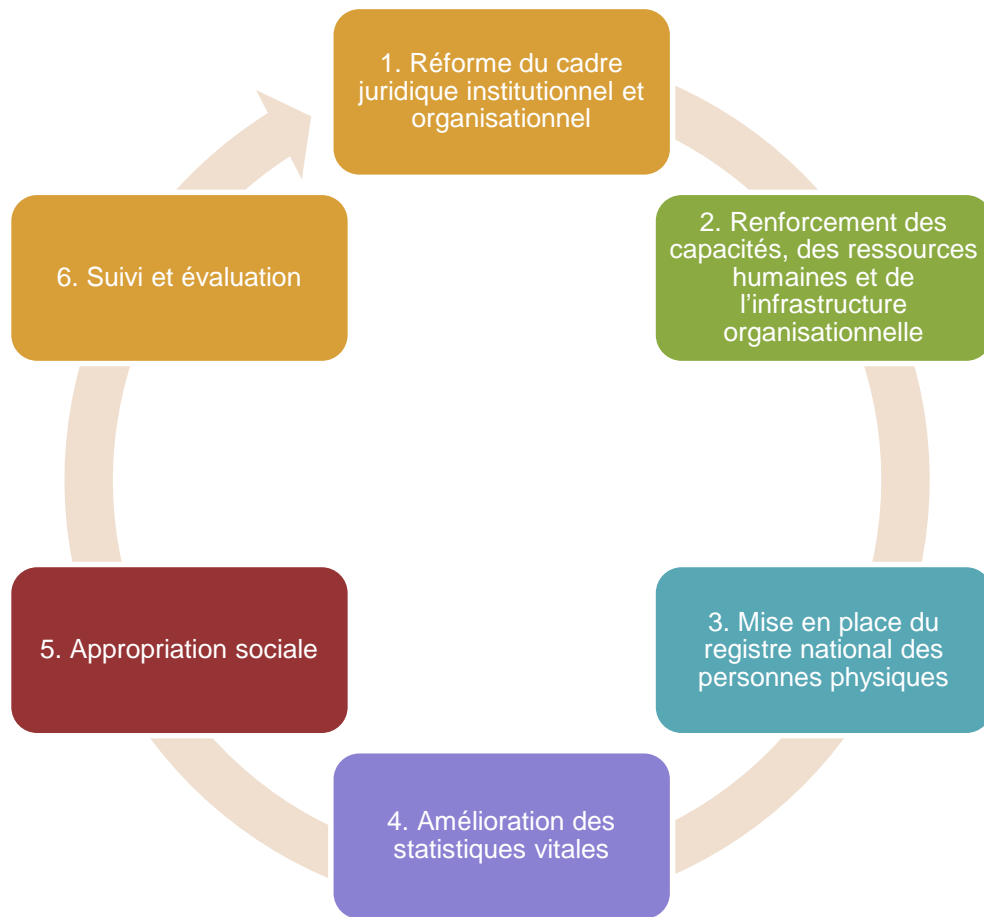
Importance de la SNECI

La SNECI est le résultat de la **volonté du Gouvernement** de se doter d'un **cadre de référence** pour asseoir un **système d'état civil et identification fiable, sécurisé et statistiquement utile** sur l'ensemble du territoire national.

Dans mise en œuvre dudit plan, **le Gouvernement ivoirien** manifeste son entier **engagement** tout en reconnaissant et en **valorisant les contributions et les appuis divers des partenaires au développement.**

Le partenariat entre **le Gouvernement ivoirien et les acteurs au développement** constitue par conséquent la **condition essentielle** pour **une mise en œuvre réussie** de cette stratégie.

Les axes stratégiques



1. Réforme du cadre juridique, institutionnel et organisationnel

Objectif opérationnel 1.1: renforcer le dispositif législatif et réglementaire sur l'état civil.



Objectif opérationnel 1.2: renforcer les cadres institutionnel et organisationnel de l'ONI en sa qualité de structure centrale en charge de la gestion de l'état civil et de l'identification

2. Renforcement des capacités, des ressources humaines et de l'infrastructure organisationnelle

Objectif opérationnel 2.1: opérationnaliser l'ONI en sa qualité de nouvelle structure organisationnelle du système CRVS..

Objectif opérationnel 2.2 : créer les mécanismes des interactions entre l'ONI et les acteurs ayant un lien avec l'état civil

Objectif opérationnel 2.3: couvrir les structures impliquées dans la gestion et le fonctionnement du système CRVS en ressources humaines qualifiées.

Objectif opérationnel 2.4: renforcer les compétences des acteurs impliquées dans la gestion et le fonctionnement du système CRVS.

Objectif opérationnel 2.5: renforcer les structures du système CRVS en infrastructures et en équipements.

Objectif opérationnel 2.6: améliorer la redevabilité et le contrôle des agents et officiers de l'état civil

3. Mise en place du Registre National des Personnes Physiques (RNPP)

Objectif opérationnel 3.1 : déployer le système du registre national des personnes physiques (RNPP)



Objectif opérationnel 3.2. prendre en compte l'existant (intégrer toutes les données d'état civil actuellement disponibles)



Objectif opérationnel 3.3 : mettre en place un système d'archivage physique et électronique décentralisé

4. amélioration des statistiques vitalles

Objectif opérationnel 4.1: mettre en place un système de collecte, de traitement, de production et de diffusion des statistiques vitales.



Objectif opérationnel 4.2: promouvoir l'utilisation des statistiques vitales.



Objectif opérationnel 4.3: produire des informations statistiques sur les causes de décès.

5. appropriation sociale

Objectif opérationnel 5.1: concevoir un plan stratégique de communication de la stratégie nationale de l'état civil et de l'identification.

Objectif opérationnel 5.2. Identifier des partenaires stratégiques pour la mise en œuvre des campagnes d'IEC/CCC sur l'importance et l'utilité des faits d'état civil

Objectif opérationnel 5.3: créer des supports de communication.

Objectif opérationnel 5.4: réaliser des campagnes d'IEC/CCC sur l'importance et l'utilité des faits d'état civil.

Objectif opérationnel 2.6: améliorer la redevabilité et le contrôle des agents et officiers de l'état civil

Budget prévisionnel

THEMATIQUE	BUDGET
Thématique 1 - Réforme du cadre juridique institutionnel et organisationnel	29 720 000
Thématique 2 - Renforcement des capacités, des ressources humaines et de l'infrastructure organisationnelle	357 521 230 390
Thématique 3 - Création d'un fichier unique de la population	94 758 000 000
Thématique 4 - Amélioration des statistiques vitales	493 506 000
Thématique 5 - Appropriation sociale	7 587 662 500
Thématique 6 - Suivi et évaluation	360 920 000
TOTAL GENERAL	460 751 038 890

3.

Description du
RNPP : Cœur de la
SNECI

Le RNPP, le cœur de la stratégie nationale de l'état civil et de l'identification (SNECI)



La vision du gouvernement

La pleine réalisation du projet de société prôné par Son Excellence Monsieur le Président de la République, en vue de l'émergence de la Côte d'Ivoire, a conduit le Gouvernement à adopter le Programme National de Développement (PND) 2016-2020, lequel fixe comme l'une des actions prioritaires, la mise en place du Registre National des Personnes Physiques (RNPP).

A terme ce registre permettra de booster le développement économique et social de la côte d'ivoire.

Le Modèle de Registre choisi

Des missions d'échanges et de partages ont été menées par des experts nationaux en Mauritanie, au Cap vert et en Belgique, qui constituent des repères bien connus sur l'échiquier international pour la maîtrise de leurs variables sociaux démographiques.

Le modèle de registre qui a retenu l'attention de ces experts est la combinaison du modèle mauritanien dans sa partie système intégré d'identification et du modèle capverdien dans sa partie gouvernance électronique pour faciliter l'accès des citoyens aux services publics.

Le Registre National des Personnes Physiques (RNPP)

Le Registre National des Personnes Physiques (RNPP) est un système de traitement d'informations qui assure l'enregistrement, la mémorisation et la communication d'informations relatives aux personnes physiques.

Il contient l'ensemble des éléments biographiques et biométriques qui identifient un individu. Il intègre ainsi toutes les informations nécessaires à l'identification et celles relatives à la vie d'une personne : naissance, mariage, divorce, décès, mentions, etc.

Le Numéro National d'Identification (NNI)

Le Numéro National d'Identification (NNI) est un numéro unique d'identification qui est attribué à chaque citoyen dès sa naissance et à chaque résident lors de sa première entrée en Côte d'Ivoire.

Ce numéro unique, consolidé par la biométrie, permet de faciliter un accès sécurisé aux services publics et de faciliter les échanges entre administrations.

Les composantes du système

RNPP

Identification biométrique

Gestion de l'état civil

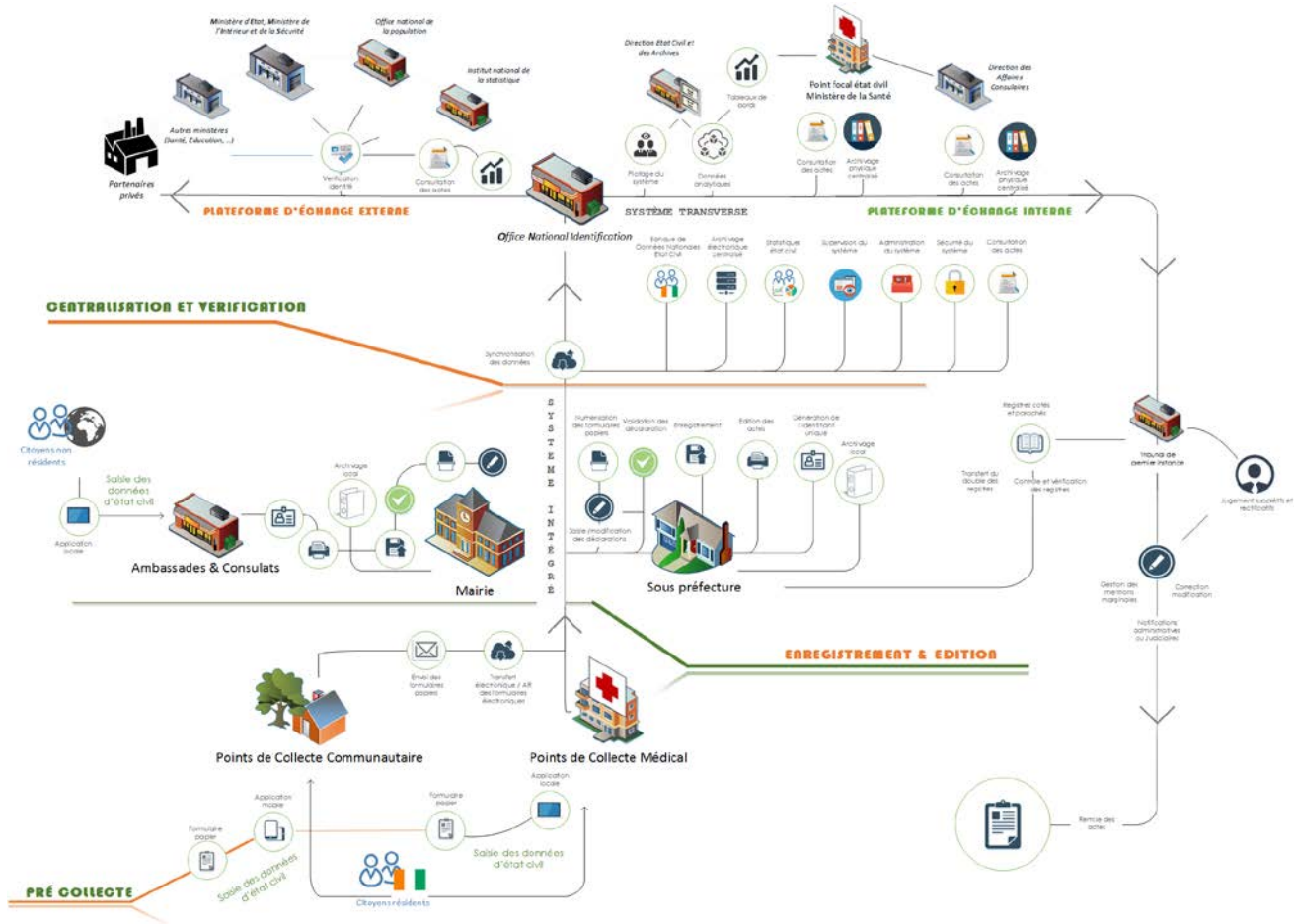
Gestion des flux migratoires

Attribution du Numéro National d'Identification

Production de titres régaliens (extrait d'acte d'état civil, CNI, carte d'électeurs, Carte de résident, passeport, permis de conduire, CMU, etc.)

Services Associés (Sécurité, élection, justice, impôts, santé, éducation, transport, banque, télécommunication, etc.)

Le RNPP pour l'État de Côte d'Ivoire repose sur une plateforme construite autour de **plusieurs couches connectées et partageant le même référentiel de données.**



Les avantages du RNPP

Un registre centralisant les données d'identification biométriques et l'état civil des individus.

Un numéro national d'identification (NNI) unique

L'amélioration des déclarations des faits d'état civil et la prise en compte des personnes n'ayant jamais été déclaré

Un meilleur suivi des flux migratoire à travers le déploiement des services aux frontières

Une production des titres d'identité centralisée et sécurisée

Un meilleur accès des populations aux services des administrations publiques et privées

Faciliter les échanges d'informations intra administrations (Sécurité, élection, justice, impôts, santé, éducation, transport, banque, télécom etc.)

Les avantages de l'usage du Numéro Unique (le NNI)

Sécurité intérieure

Authentification des titres

Authentification des empreintes digitales

Collecte d'informations terrains

Traçabilité des mouvements de personnes

Sécurité aux frontières

Enregistrement obligatoire aux frontières

Renforcement de la sécurité aux frontières

Compatible avec les portiques automatiques egate

Services publiques

Fiabilité des données de personne

Authentification biométrique si nécessaire

Authentification par carte à puce

Collectes automatiques d'informations

Paiement de la solde des fonctionnaires et pension des retraités

Validation électronique avant paiement

Services bancaires et télécom

Application norme KYC (Know Your Customer)

Authentification biométrique

Budget prévisionnel

THEMATIQUE	BUDGET
Thématique 1 - Mise en place des reformes juridiques et institutionnelles	11 394 000 000
Thématique 2 - Réhabilitation / Construction des locaux dédiés	58 704 720 000
Thématique 3 - Mise en place des infrastructures informatiques	25 991 615 000
Thématique 4 - Formation	1 944 000 000
Thématique 5 - Mise en place d'un système permanent de sensibilisation et d'information de la population	3 768 000 000
Thématique 6 - Système de production et de distribution des titres sécurisés	4 480 000 000
Thématique 7 - Mise en place d'une organisation de gestion et de suivi évaluation de projet	13 661 680 000
Thématique 8 - Mise en place de l'exploitation du système	19 716 120 000
TOTAL GENERAL	139 660 135 000

Merci pour votre attention